

" Conférence du Colonel BAUX "

J'ai quitté les C.R.S. en 1973. Depuis cette date je suis revenu chaque année, en décembre, pour la cérémonie d'anniversaire des C.R.S.. Au cours de ces réunions, j'ai souvent été appelé à répondre à des questions qui m'étaient posées par des Officiers ou par des Autorités (le Préfet par exemple). J'ai été parfois amené à rectifier, voire même à démentir, certaines choses que j'entendais.

De là est venue l'idée, que le Commissaire Divisionnaire a retenue, de venir faire un exposé sur ce que j'ai pu connaître au cours des années du début, comme il est bon de donner un titre à cet exposé j'ai choisi de mettre :

Quelques Souvenirs Sur les C R S de la Région de Lille de 1945 à 1965

Je parlerai d'abord de la hiérarchie du début, et en 2ème partie des unités.

LA HIERARCHIE DU DEBUT

LES OFFICIERS

Les grades du début sont restés en usage jusqu'au moment où il y a eu les intégrations dans le corps des Commissaires, c'est à dire :

- ❖ Officier de Paix (abréviation OP dans cet exposé).
- ❖ Officier de Paix Principal (OPP).
- ❖ Commandant (CDT).
- ❖ Commandant Principal (CP).
- ❖ Colonel, devenu ensuite Commandant de Groupement (CG)

Je précise que Commandant de Groupement était bien un grade. C'est celui qui figure sur ma carte de retraité. Pour désigner la fonction on disait "Commandant le Groupement n°2 ou Commandant du Groupement n°2".

Les 3 premiers grades (OP - OPP - CDT) existent encore maintenant, mais avec des différences par rapport au début.

1ère différence - sur l'organisation interne des grades :

Dans chaque grade il y a maintenant des échelons, au début il y avait des classes. La hiérarchie était donc :

- ❖ OP de 2ème et 1ère classe.
- ❖ OPP de 3ème, 2ème, 1ère classe.
- ❖ CDT de 4ème, 3ème, 2ème, 1ère classe.
- ❖ CP de 2ème, 1ère et classe exceptionnelle.
- ❖ Colonel de 2ème et 1ère classe.

Échelon ou classe, ce n'était pas une simple question de terminologie. Avec les échelons, il y a passage à l'échelon supérieur au bout d'un délai déterminé, par exemple 2 ans. Avec les classes il n'en était pas de même; Dans chaque grade, pour passer à la classe supérieure, il fallait être inscrit sur un tableau d'avancement. Chaque année il y avait, au niveau national, 2 tableaux, un pour l'avancement de grade et un pour l'avancement de classe. Ainsi, par exemple, un OPP de 2ème classe pouvait passer à la 1ère classe après 1 an, 2 ans, 3 ans.

J'ai connu un Officier qui a été nommé OP 1ère classe le 1er Janvier 1951, il était OP de 2ème classe depuis le 1er Octobre 1942 aux GMR.

2ème différence sur le rôle de l'Officier Principal :

Le poste d'adjoint au Commandant d'unité n'existait pas. L'OPP était Chef de section. En 1947, à la 15, nous étions 3 OPP, chefs de section. Nous nous suivions à 15 jours d'ancienneté, car nous avons été nommés OPP 2ème classe, respectivement le 1/11, le 15/11 et le 1/12 1945.

3ème différence, sur les galons :

Au début les galons des officiers étaient cousus sur la manche de la vareuse. Ils ont été portés sur les épaulettes quand nous avons été dotés de blousons. Les galons étaient les suivants :

| | | | |
|---|----------------|----------|--------------------------|
| ❖ | OP 2ème classe | 1 galon | - appellation lieutenant |
| ❖ | OP 1ère classe | 2 galons | - appellation lieutenant |
| ❖ | OPP | 2 galons | - appellation lieutenant |
| ❖ | CDT | 3 galons | - appellation commandant |
| ❖ | CP | 4 galons | - appellation commandant |
| ❖ | CG | 5 galons | - appellation colonel |

Bien sûr c'était l'appellation « commandant » pour un 3 galons qui surprenait les civils, d'autant plus qu'il y avait souvent, dans la même ville, à la CRS un 3 galons de 30 à 35 ans qu'on appelait commandant, et à la gendarmerie un 3 galons proche de la retraite qu'on appelait capitaine. Quant aux militaires ils considéraient qu'un 3 galons n'avait pas à être appelé commandant.

Pour la «petite histoire », une anecdote personnelle.

En 1951, j'ai été désigné pour le stage de formation d'Officier des Transmissions à Montargis. J'étais à l'époque OPP, à 2 galons. A notre arrivée notre capitaine instructeur établissait une fiche de renseignements comportant nom, prénom, domicile, situation de famille, etc. Il y avait une question sur la situation militaire. Quand j'ai dit que j'étais capitaine de réserve l'instructeur a relevé la tête, et le dialogue est devenu à peu près le suivant :

- Capitaine de réserve ?*
- Oui.*
- Mais vous n'avez que 2 galons.*
- Dans les CRS, je suis lieutenant.*
- Mais ici vous êtes dans une école militaire, vous devez porter 3 galons.*
- Je peux mettre 3 galons sur mon uniforme de l'armée, pas sur celui des CRS.*
- Ah!*

Et ce « Ah » était accompagné d'un geste qui signifiait nettement que l'instructeur renonçait à comprendre pourquoi un capitaine de l'armée n'était que lieutenant dans les CRS.

En 1952 il a été décidé que le commandant porterait 4 galons et que l'OPP en porterait 3 avec l'appellation capitaine. Mais il y avait encore problème. En effet, à ce moment il y avait des OPP à 2 galons qui étaient inscrits au tableau d'avancement, qui seraient passés directement de 2 à 4 galons. Il y avait aussi des Commandants à 3 galons récemment promus, qui seraient passés à 4 galons en n'en ayant porté 3 que pendant quelques mois. Il y avait donc une mesure transitoire : pour mettre le 4ème galon, il fallait en avoir porté 3 pendant au moins 2 ans. C'est probablement pour cette raison que le tableau d'avancement de 1954 qui aurait dû être connu à la fin de 1953 n'a été publié qu'en avril ou mai 1955. On était alors certain que les promus, ayant mis leur 3ème galon en 1952, l'auraient porté pendant plus de 2 ans.

Quelques cas particuliers sont apparus. Dans certaines unités il y avait 2 OPP chefs de section et 1 CDT nommé récemment. En 1952, les OPP ont mis leur 3ème galon mais le CDT ne pouvait pas mettre son 4ème. Du jour au lendemain il y a donc eu dans ces unités 3 officiers à 3 galons, 2 qu'on appelait capitaine et 1 qu'on appelait commandant.

LES GRADES

Au début il y avait 3 grades : sous-brigadier, brigadier et brigadier-chef.

Car sous-brigadier était vraiment un grade.

Pour être nommé S/B il fallait suivre un stage de plusieurs mois et réussir l'examen à la fin du stage. Les nominations se faisaient d'après les résultats du stage. Le S/B portait un galon analogue à celui du brigadier avec un fil rouge au milieu, il avait l'appellation brigadier, et commandait effectivement une brigade.

Les brigadiers étaient nommés au choix parmi les S/B . Pour devenir brigadier-chef il fallait, au début, passer un examen le Brevet de chef de section. Je ne me souviens plus de la date de suppression de cet examen.

En ce qui concerne les sous-brigadiers la situation s'est dégradée quand on a créé les S/B à l'ancienneté, et le Brevet de Capacité Technique (BCT) pour être nommé brigadier. A ce moment les S/B « à galon », tirant argument du fait qu'ils avaient dû passer un examen pour être nommés S/B, estimaient qu'ils n'avaient pas à passer le BCT. Ils n'ont pas eu satisfaction. Il y a donc eu une période où y avait les 2 catégories de S/B dans les unités. Un bon nombre de S/B "à galon" ont demandé une mutation aux corps urbains.

Pour la « petite histoire ».

Vers 1960, en raison de la baisse des effectifs aux C.U., il a été décidé d'y muter d'office les S/B des CRS dès qu'ils atteignaient l'âge de 50 ans. Ceux qui voulaient rester aux CRS ont été dans l'obligation de passer le BCT.

LES UNITES

DE 1945 A 1965

Il s'agit des unités de la Région Militaire de Lille, que j'ai bien connues car je suis toujours resté dans la Région, il ne sera question de certaines unités d'autres régions que s'il y a eu des événements intéressants à connaître.

La période (1945 à 1965) a été choisie d'une part, parce que les officiers actuellement en fonction ne l'ont pas connue, et d'autre part parce que pendant ces 20 années, il y a eu un bon nombre d'événements. Il y a eu des modifications des limites des régions, et donc du nombre de CRS dans la région. Il y a eu des changements d'implantations. Il y a eu des dissolutions d'unités.

Il sera fort peu question de l'emploi des unités, car je ne dispose pas de la documentation qui serait nécessaire. Quand j'ai quitté les CRS, j'ai emporté uniquement mon annuaire des officiers de 1952 et celui de 1972. Hors cela je n'ai aucune archive. Je n'ai que mes souvenirs personnels, avec le risque de quelques omissions ou erreurs de dates.

Je vous dirai d'abord quelle était la situation au début de 1945. J'essaierai ensuite de reconstituer les événements année par année.

LA SITUATION EN 1945

Les Régions Militaires (RM)

En 1945, il y avait 21 RM. La région parisienne n'avait pas de numéro. Les RM de province étaient numérotées de 1 à 20. Lille était alors le siège de la 1^{ère} RM.

C'est intéressant à savoir, car à leur création les CRS ont été numérotées d'après leur région d'implantation, en juxtaposant le n° de région et le n° d'ordre de l'unité dans la région. Pour la RM de Lille on avait 1ère RM + 1ère CRS = 11; 1^{ère} RM + 2ème CRS = 12, donc la série 11 à 16. En 2ème RM on avait les CRS 21 à 23. Quand on arrivait aux RM à 2 chiffres on avait 10ème RM plus le n° de compagnie, donc 101 à 103... et ainsi de suite jusqu'à la 20ème RM où on avait les CRS 201 et 202. La région parisienne n'avait pas de numéro, on y trouvait les CRS à un chiffre de 1 à 6.

La numérotation des CRS allait donc de 1 à 202. De ce fait beaucoup de gens croyaient qu'il y avait 202 CRS. En réalité il y en avait 72. Les régions de Lyon et Marseille comptaient 8 CRS. Celles de Lille et Versailles en avaient 6. Les autres RM n'avaient que 2 ou 3 CRS. Il y avait 1 seule CRS en 9ème RM, et aucune en 19ème RM.

Région de Lille - Les implantations au début de 1945.

La région comptait 6 CRS, dont 3 à Lille. Les implantations étaient :

- ❖ **l'Etat-Major** à Lille, 95 rue Royale à l'angle de la rue de Lieutenant Colpin, dans un hôtel particulier qui existe toujours (Hôtel Vander Cruysse de Waziers).
- ❖ **CRS 11** à Lille, rue de Turenne, à l'emplacement actuel du Lycée Michel Servet.
- ❖ **CRS 12** à Lille, derrière l'EMR, rue du Lieutenant Colpin (qui s'appelait alors rue d'Anjou).
- ❖ **CRS 13** à Lille, boulevard Montebello, à l'emplacement actuel du groupe scolaire R. Salengro.
- ❖ **CRS 14** à Condé-sur-l'Escaut (10 km au NNE de Valenciennes) à la caserne de l'Arsenal.
- ❖ **CRS 15** à Chocques (6 km Ouest de (Béthune). L'immeuble est maintenant la mairie du village.
- ❖ **CRS 16** à Arras, au cantonnement de la Gendarmerie mobile.

Il est à noter que les 3 CRS de Lille étaient d'anciens GMR transformés en CRS (11- GMR Flandre - 12 -GMR Artois - 13 -GMR Faidherbe). Les CRS 14, 15 et 16 ont été créés en 1945.

Ce qu'étaient des cantonnements :

- ❖ **Les CRS 11 - 12 - 15** occupaient des propriétés qui avaient été réquisitionnées sous l'occupation et appartenaient à des personnes aisées.

Ces cantonnements étaient de superficie réduite. Il n'était pas possible d'y garer la dizaine de camions et de camionnettes dont nous disposions. Les véhicules de la CRS 11 et de la 12 étaient garés à l'autre bout de la ville, faubourg de Douai. Ceux de la 15 étaient dans un garage de Béthune. Le cantonnement de la 11 était même si petit qu'on ne pouvait pas loger la section de permanence et il n'y avait qu'une brigade de garde. Et s'il y avait consigne la mesure était levée chaque soir pour la 11.

- ❖ **la CRS 13** occupait l'ancienne usine à gaz de Lille. La place était suffisante, malgré les décombres des gazomètres qui obstruaient une partie de la cour.
- ❖ **Les CRS 14 et 16** étaient dans des casernes où il n'y avait pas de problème de place.

Les Officiers en 1945.

- ❖ A l'EMR : le colonel HERRY, avec 1 CDT et 2 Officiers *non* principaux.
- ❖ Dans les unités :

> Au début de 1945: une seule Compagnie (la 11) avait un commandant ; la 13 était commandée par un OPP inscrit au tableau d'avancement ; les 4 autres Compagnies étaient commandées par un officier non principal. Dans les unités il y avait 3 officiers, chefs de section, sauf à la 15 où il n'y en avait qu'un.

> 2^{ème} semestre de 1945, il y a eu un recrutement sur titres de commandants et d'OPP parmi les officiers qui revenaient de captivité. A la fin de 1945 toutes les unités avaient un commandant et 4 chefs de section.

Cas particulier de la CRS 11 :

Avant de devenir CRS 11, le GMR Flandre était commandé sous l'occupation par le Commandant HERRY. Promu commandant régional des CRS, le Colonel HERRY avait fait de son ancien GMR une CRS de type particulier. Comme il n'existait plus de musique militaire à Lille, le Colonel HERRY avait organisé une musique régionale des CRS avec des éléments prélevés dans les 6 unités. Le chef de musique était un sous-brigadier titulaire d'un prix du conservatoire. La musique et la clique formaient chacune l'essentiel d'une section. Tous les maires de la région demandaient la venue de la musique pour leurs festivités, fête de la libération de la localité, ou fête du retour des prisonniers. Si la participation était accordée, les musiciens sortaient le samedi et le dimanche et étaient en repos lundi et mardi. Ils étaient présents du mercredi au vendredi, pour 3 demi-journées d'instruction le matin et 3 pour les répétitions l'après-midi.

Le tableau de travail :

Il était organisé par cycles de 4 jours, ce qui donnait par exemple

| | |
|------------|---|
| Lundi 1er | Instruction - 08 H 00 à 18 H 00 |
| Mardi 2 | Instruction - 08 H 00 à 18 H 00 |
| Mercredi 3 | Permanence - 08 H 00 à 08 H 00 le lendemain |
| Jeudi 4 | Repos |
| Vendredi 5 | Instruction - 08 H 00 à 18 H 00 |
| Samedi 6 | Instruction - 08 H 00 à 18 H 00 |
| Dimanche 7 | Permanence - 08 H 00 à 08 H 00 |
| Lundi 8 | Repos |

Et ainsi de suite. Il y avait donc 44 heures de présence sur 4 jours. Toutefois il n'y avait pas d'instruction le dimanche, et les sections de permanence le samedi ou le dimanche avaient 2 jours de repos au lieu d'un. Sur un cycle de 4 semaines, chaque section était présente pour 7 permanences (168 heures) et 10 jours d'instruction (100 heures), donc 268 heures, ce qui donnait une moyenne hebdomadaire de 67 heures.

La SHR était présente de 08 H 00 à 18 H 00 du lundi au vendredi, et de 08 H 00 à 14 H 00 le samedi, donc 56 heures par semaine.

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS

ANNEE PAR ANNEE

1945 - 1946

Les premiers déménagements :

Après la fin des hostilités (mai 1945) certains propriétaires d'immeuble réquisitionné demandent leur restitution. Les instructions ministérielles sont très nettes. Les unités qui occupent ces immeubles doivent trouver une autre implantation ; celles qui n'en trouveront pas seront dissoutes. Pour la région la situation est la suivante :

- Ne sont pas concernées la 13 car la ville n'a pas de projet pour son ancienne usine à gaz, et la 14 car l'armée ne revendique pas la caserne de Condé.
- Sont concernée l'EMR, les CR5 11, 12, 15, 16.

Ce qui s'est fait sans délai

- L'EMR s'installe au 130 Boulevard Vauban, où se trouve déjà la DDPU, et où il n'y a pas demande de restitution.
- La 12 part à Roubaix près du parc Barbieux.
- La 16 part dans 2 casernes à Saint-Omer.

Ce qui s'est fait avec délai

- La 15 car l'armée est d'accord pour céder la caserne de Béthune mais elle ne peut pas être immédiatement utilisée.

Avant la guerre de 39/45 la caserne était occupée par des gardes-mobiles à cheval. Mais il n'y avait là que le PC du capitaine et 2 pelotons, les 2 autres étant ailleurs (Aire ou Hesdin ?) ce qui explique qu'il n'y a que 3 villas d'officiers.

Après les bombardements de 1944, seuls le bâtiment administratif (à droite de l'entrée), les villas d'officiers et les garages en face de l'entrée étaient encore utilisables. Tout le reste était détruit. Il y avait à gauche de l'entrée (à l'emplacement actuel du mat des couleurs) un bâtiment à un étage qui faisait pendant au bâtiment administratif, il n'en restait rien. Du manège (actuel garage) ne restaient que quelques pans de murs et des poutrelles métalliques tordues. De chaque côté du manège il ne restait rien des écuries des 2 pelotons. Avant que la 15 puisse s'installer il fallait construire 4 baraques pour la cuisine, les réfectoires, le magasin du matériel et la section de permanence. En fait la 15 a effectivement mis en 1945 un premier détachement, mais le reste de l'unité n'est arrivé à Béthune qu'au 1er trimestre 1946.

Pour la «petite histoire ».

En ce qui concerne la 15 les logements qui restaient habitables après les bombardements avaient été affectés à des cheminots sinistrés, en attendant que la SNCF les reloge. Comme notre mur de clôture, à gauche de l'entrée était détruit, les cheminots pour aller au travail, leurs épouses pour leurs achats, leurs enfants pour aller l'école, avaient pris l'habitude de traverser la cour. Ils ont continué à le faire en 1946 et 1947. Il a fallu attendre 2 ans que la clôture soit refaite et qu'un portail soit installé pour qu'on puisse les obliger à contourner la caserne.

Ce qui ne s'est pas fait : le déménagement de la 11.

Pour la 11 une propriété avait été trouvée, qui pouvait convenir pour installer la compagnie. L'affaire a « capoté » au dernier moment, le propriétaire ne voulait pas louer, il voulait vendre, et surtout être payé tout de suite. Or, à cette époque l'État payait ses acquisitions 4 ou 5 ans après, sans tenir compte de l'inflation. La 11 est restée à Lille. Je dois dire que personne ne s'est inquiété. Chacun étant persuadé que le Colonel HERRY ne laisserait pas disparaître son ancien GMR et qu'il obtiendrait un délai supplémentaire.

1946 - Les premiers déplacements

Pour les CRS du Nord, il s'agissait surtout de la garde du camp de surplus américain de Courcy (près de Reims) et de la surveillance de la frontière franco-allemande. Nous gardions même la frontière entre la Sarre et les autres territoires de l'Allemagne, car certains utopistes croyaient que les Sarrois choisiraient de devenir Français !

Les déplacements duraient habituellement 2 mois et demi. L'essence était rationnée. Si la distance était de moins de 200 km nous y allions par la route. A plus de 200 km c'était la voie ferrée, en embarquant les véhicules sur wagons plats. C'était le régime des trains militaires allant de triage en triage. Les voies n'étaient pas toutes réparées, il y avait beaucoup de ponts provisoires, et les trains étaient lents. De plus, il nous arrivait d'attendre 4 ou 5 heures dans un triage pour le changement de locomotive quand nous passions d'un réseau SNCF à l'autre (réseau Nord, puis réseau Est, puis réseau Alsace Lorraine).

Ainsi un trajet Lille - Strasbourg durait au moins 30 heures avec une nuit dans le train.

Je peux citer deux exemples précis :

1er exemple : un trajet Strasbourg-Lille. Nous avons quitté Strasbourg en fin d'après-midi. Le lendemain nous sommes arrivés vers 18 heures au triage de Somain à 40 km de Lille. La locomotive a été décrochée. Ne voyant pas venir une autre machine je suis allé voir le chef de gare, qui m'a dit qu'il n'avait pas de mouvement prévu avant le lendemain 8 heures, J'ai pu trouver un poste téléphonique et alerter le colonel, qui s'est adressé au directeur de cabinet du préfet. Ce dernier est intervenu auprès de la direction régionale SNCF et une locomotive a été envoyée de Lille. S'il n'y avait pas eu l'intervention préfectorale nous aurions passé une 2ème nuit dans le train.

2ème exemple : un trajet Lille-Versailles pour l'élection du Président Vincent Auriol. Je ne compte pas les heures de chargement des véhicules. Le trajet proprement dit, du moment où le train a démarré de Lille, jusqu'au moment où il est arrivé à Versailles, a duré 26 heures. La durée a été la même au retour.

1946 - Décès du Colonel Herry.

Quand le Commandant HERRY était à la tête du GMR Flandre, il était un des principaux chefs d'un réseau de Résistance. Il avait été arrêté par la Gestapo et sérieusement torturé. Il ne s'en était pas remis. En août 1946, il recevait la Légion d'Honneur au cours d'une imposante prise d'armes place de la Préfecture. Quelques jours après il mourait.

En décembre 1945, un nouvel adjoint avait été nommé à l'EMR. Il venait de formations qui avaient existé sous l'Occupation, les gardes des voies de communication (GVC). A la mort du Colonel HERRY aucun autre colonel ne fut nommé pour le remplacer. C'est ainsi que le CP ASSIE, entré dans la police le 1er décembre 1945, devint en août 1946 commandant régional à Lille.

1947

Dissolution d'unités.

En janvier 1947 la menace de 1945 est mise à exécution. La CRS 11, qui n'a pas trouvé de cantonnement, est dissoute.

A titre d'information, 5 autres CRS ont été dissoutes en même temps, la 143 à l'Arbresle, la 148 à Valence, la 155 à Ollioules, la 202 à Briey, la 22 à Amiens.

Aucun recours n'était possible, il a fallu muter le personnel. A cette époque, à cause des destructions par les bombardements, les logements vacants étaient chose très rare. Pour ne pas avoir à déménager les mariés ont été mutés à la 12 et à la 13 à Lille. Les célibataires se sont retrouvés aux CRS 14, 15 et 16.

La dissolution de la CRS 11 amena une protestation du mouvement de Résistance du Colonel HERRY. Elle disait en substance : « parce que notre chef est mort, on efface son souvenir, on supprime l'unité qu'il avait amenée toute entière dans la Résistance, c'est scandaleux ». Les autorités trouvèrent une solution. Il fut décidé que la 13 deviendrait 11. Et à l'entrée de son cantonnement on mit un grand panneau portant l'inscription « CRS 11 Quartier Colonel HERRY ». Le nom du colonel était conservé, il y avait toujours une CRS 11, l'honneur était sauf. La protestation n'alla pas plus loin, la 11 actuelle est donc l'ancienne 13 qui a changé de numéro.

Pour la « petite histoire ».

Les cadres de la 13 (et la quasi-totalité des gardiens), tous issus du GMR, Faidherbe, n'étaient pas d'accord pour le changement. Ils ne pouvaient rien pour le changement de numéro, mais ont décidé de conserver Faidherbe sur leur nouvel insigne.

D'autre part, pour avoir constaté que l'immeuble libéré par la 11 est resté inoccupé pendant plusieurs années, je pense que la dissolution aurait pu être évitée, un délai de 3 ou 4 mois aurait suffi pour trouver un autre cantonnement.

Suite des déménagements

L'immeuble du Boulevard Vauban est rendu à son propriétaire et l'EMR doit partir. Au cantonnement de la 11 ex-13, il y avait une 2ème entrée, rue d'Iéna, donnant accès à la villa de l'ancien directeur de l'usine à gaz. Le CP ASSIE décida d'y installer ses bureaux. Dans cette villa le Cdt de la 13 avait placé le mess des officiers, et au 1er étage il avait logé un de ses officiers et sa famille. Le mess fut déplacé et les bureaux de l'EMR occupèrent le rez-de-chaussée et le 2ème étage. Quant à l'officier logé au 1er il fut purement et simplement muté pour laisser le logement de fonction du CP ASSIE. Pour l'EMR c'était la 3ème implantation.

1948

Déménagement :

La 12 quitte Roubaix et revient à Lille, caserne Négrier, c'est sa 3ème implantation.

Réorganisation des régions

Il n'y a plus que dix RM au lieu de 21. Les RM de Laon et Rouen sont rattachées à Lille. Lille devient siège de la nouvelle 2ème RM, couvrant 8 départements (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Oise, Seine-Maritime, Eure). Le préfet du Nord devient IGAME pour la 2ème RM. Aux 5 unités déjà sous l'autorité du CP. ASSIE viennent s'ajouter les CRS 21, 23, 31 et 32. C'est en fait à ce moment qu'apparaît vraiment le terme Groupement des CRS N°2, qui compte 9 unités.

La radio

Nos premiers postes radio proviennent des surplus du « Signal Corps Radio » (SCR) de l'armée américaine. Nous percevons :

- Un SCR 399 : poste de grande puissance, alimenté par un groupe électrogène, destiné aux liaisons Groupement - compagnies.
- Six SCR 610 : postes à 2 fréquences pré-réglées, pour les liaisons entre le Cdt de compagnie et les sections, alimentés par la batterie du véhicule. Leur portée théorique était de 8 km.

En fait cette distance était rarement atteinte car d'une part le réglage était délicat et d'autre d'autre part il fallait des batteries chargées à fond et ce n'était pas toujours le cas.

- Six SCR 536 : postes portatifs à 1 fréquence, alimentés par pile, destinés aux liaisons compagnie - sections quand nous quittions les véhicules. La portée théorique était de 2 km. En fait les 536 se sont vite révélés inefficaces car les piles étaient stockées depuis plusieurs années et avaient perdu une bonne partie de leur potentiel.

J'ajoute que le SCR 610 était un poste à modulation de fréquence, et que les deux autres étaient à modulation d'amplitude qui étaient exploités l'un en « graphie », l'autre en « phonie ». Pour faire passer une information d'un réseau à l'autre il fallait donc prévoir une liaison par un gardien porteur d'un message écrit ou verbal. Nos liaisons internes n'étaient pas toujours faciles.

Formation de gardien - L'école de Sens

Il n'y avait pas de formation pour les corps urbains. Pour être affecté aux C.U. il fallait passer par les C.R.S.. Dès 1948 est apparu le besoin de former des gardiens pour reconstituer les CRS et permettre ensuite les passages aux C.U., ce fut le rôle de l'école de Sens à partir de 1948.

Pour chaque stage les élèves gardiens étaient répartis en 3 compagnies à 4 sections. L'encadrement était fourni en totalité par des officiers et gradés prélevés sur les unités, soit pour chaque stage :

- ❖ 1 Cdt Pal et 1 OPP pour la direction du stage.
- ❖ 3 Cdts (pour les Cies)
- ❖ 12 OPP ou OP (pour les sections)
- ❖ 12 BC (adjoints aux chefs de sections)
- ❖ 36 Brigadiers ou Sous-Brigadiers (pour les brigades).
- ❖ Et des moniteurs pour le sport et le judo.

Comme il y avait 2 et parfois 3 stages par an, assez rares sont les officiers qui ne sont allés qu'une fois à Sens.

Événements hors région

Des grèves très dures avaient eu lieu dans toute la France en décembre 1947. Dans les régions de Marseille et Lyon des compagnies formées à base d'anciens résistants FTP avaient, disait-on, pactisé avec les grévistes. La réaction du gouvernement a été brutale : dissolution des 7 compagnies de la région de Marseille et de 3 compagnies de la région de Lyon.

Ces régions ne pouvant rester dégarnies, des unités ont été transférées en totalité, 2 du Groupement de Toulouse (CRS 172 et 174) à Marseille, 1 du Groupement de Bordeaux (183 de Pau) à Ollioules et 1 du Groupement de Versailles (6 Le Vésinet) à Nice. Dans la région de Lyon la 132 a été transférée de Riom à Saint-Étienne.

Par ailleurs les effectifs d'intervention avaient été insuffisants dans certains secteurs. Il y eut donc 2 autres transferts, la 102 de Haguenau au Mans, la 121 de Limoges à la Rochelle.

Plus tard, en 1951, la CRS 134 sera transférée à Roanne, la 73 à Bergerac, de nouvelles compagnies seront créées à Marseille (165 et 166) et Toulouse (176).

1950 à 1952

Changement de commandant régional,

En 1950, le Colonel Capelle, venant de Metz, devient le 3ème commandant du Groupement n°2.

Les motocyclistes.

Dans chacune des 21 anciennes régions il y avait une Brigade Routière Motocycliste (RM). Elles faisaient partie des Polices Urbaines. Leur emploi était réglé par le directeur départemental des P.U.. On les avaient logées dans un cantonnement de CRS, chez nous aux CRS 11, 21, 31.

En 1951, il fut décidé que les BRM resteraient rattachées administrativement aux P.U., mais que leur emploi serait réglé par le Commandant de Groupement des CRS. Au siège des groupements se crée un petit bureau de police routière.

En 1952, l'intégration aux CRS est décidée. Les BRM deviennent S.M.. Leur personnel peut choisir, soit rester en PU, dans un commissariat, soit être affecté en SM aux CRS. Le 2ème choix a été majoritaire. Chez nous les premières SM ont naturellement été celles des CRS 11, 21 et 32. Les autres SM ont été créées ensuite au fur et à mesure de la formation de nouveaux motocyclistes. La 4ème SM a été celle de la 16. La dernière a été celle de la 12 en 1962.

Je mentionne que l'OP. CHAUMONT, qui commandait la BRM de Saint-Quentin, avait fait le choix CRS, et qu'il a été le 1er officier de police routière du Groupement n°2. Certains d'entre vous l'ont connu.

Recrutements d'Officiers.

Il n'y avait pas eu recrutement d'officiers depuis 1945. Il fallait remplacer ceux qui avaient quitté les CRS, soit en raison de leur âge, soit parce qu'ils avaient préféré partir pour le secteur privé.

En 1951, sont arrivés les premiers officiers stagiaires issus d'un recrutement interne.

En 1952, il y a eu un recrutement externe, sur titres, réservé à des officiers de réserve titulaires d'une licence. Ils ont été peu nombreux (MM. BARRERE - BRENIERE - FARRET - MONNIER - PATRY). Leur stage s'est déroulé à la CRS 16. Il était prévu d'autres recrutements du même type. Il n'y en a pas eu.

1953

Réorganisation des régions.

En 1953, le département des Ardennes est rattaché à la 6^{ème} RM de Metz. La 23 passe au GRPT 6. Le GRPT 2 ne compte plus que 8 Compagnies (11- 12 - 14 - 15 - 16 - 21 - 31 - 32).

1957 - 1958

Changements d'implantations

- ❖ En 1957 : la ville de Lille, propriétaire de l'ancienne usine gaz où sont installés le *Groupement* et la 11, en demande la restitution pour construire un groupe scolaire.

Le CATI (Centre Administratif et Technique Interdépartemental, ancienne dénomination du SGAP) achète l'immeuble de Lambersart qui appartient au CHR (Centre Hospitalier Régional) et qui était jusqu'alors une maternité pour mères célibataires et école d'infirmières. Mais les CRS ne pouvaient pas s'y installer tout de suite car le matériel médical n'était pas complètement enlevé.

Pour pouvoir commencer les travaux du groupe scolaire (les crédits étant débloqués), le maire de Lille propose au CATI d'installer les *CRS* à l'hôpital *Saint-Sauveur*. C'est un hôpital désaffecté, vétuste, qui doit être démoli. La démolition est retardée. Après quelques travaux, plutôt sommaires, de sanitaires, d'électricité et de badigeon, le *Groupement* et la 11 s'installent à Saint-Sauveur en Mars Avril 1957. Pour la 11 c'est la 2ème implantation, pour le *Groupement* c'est la 4ème.

- ❖ En 1958: La 11 s'installe à Lambersart en mai - juin. C'est sa 3ème implantation.

Le transfert du *Groupement* ne se fait pas en même temps. Le Colonel CAPELLE a un logement de fonction à Saint-Sauveur, et celui de Lambersart n'est pas prêt. D'autre part, le Colonel CAPELLE doit partir en retraite à la fin de l'année et ne tient donc pas à déménager 2 fois en 6 mois. Le *Groupement* est donc resté à Saint-Sauveur. Il s'installe à Lambersart le 1er Octobre 1958 (sa 5ème implantation), à la prise de commandement du Colonel MANY, 4ème commandant régional depuis 1945.

Pour la « petite histoire »

Quand nous sommes arrivés à Lambersart beaucoup de travaux étaient nécessaires, et n'ont pu être effectués qu'au fur et à mesure du déblocage des crédits. Par exemple toutes les peintures étaient à refaire.

Autre exemple, au départ du CHR, les revêtements de sol avaient été enlevés. Pendant des années nous avons vécu sur des sols de béton brut. Les derniers carrelages n'ont été posés qu'en 1967/68.

1962 - 1965

Les CRS d'Algérie

Entre 1955 et 1958, 19 CRS avaient été créées en Algérie. Trois autres étaient prévues mais n'ont pas été réalisées. Un certain nombre d'Officiers et de Gradés ont été volontaires pour aller encadrer ces unités où le recrutement était local. Les unités d'Algérie étaient numérotées de 191 à 212, sauf 200, 201 et 202 qui étaient des numéros de la région de Nancy.

Après l'indépendance et la prise de pouvoir par les autorités algériennes, les 19 CRS ne pouvaient pas rester en Algérie. Six d'entre elles ont été dissoutes sur place. Les autres ont été transférées en métropole. Le Groupement n°2 a reçu la 210 venant d'Aïn Temouchent, qui s'est installée dans l'actuel cantonnement de la 12. Le Groupement 2 comptait à nouveau 9 compagnies.

A la fin de 1963, les unités rapatriées sont dissoutes, leur personnel étant réparti dans les unités de métropole. Le Groupement revient à 8 compagnies.

Pour la « petite histoire ».

La création des CRS d'Algérie n'a pas ralenti le rythme de déplacement en Algérie des CRS de métropole. Par ailleurs, les rapatriés sont arrivés chez nous avec un nombre impressionnant de jours de repos à récupérer. Il a fallu longtemps pour les « écluser ».

Dissolution d'unités

En Janvier 1964, la CRS 14 est dissoute, le Groupement 2 revient à 7 unités (3 autres CRS ont été dissoutes à la même date, la 133 de Montluçon, la 162 d'Uzès, la 174 de Marseille).

Pour la " petite histoire ".

La 14 était toujours restée à Condé-sur-l'Escaut et cette implantation la desservait. Pour beaucoup de gens Condé était un " bled " perdu au milieu des mines de charbon. Seuls des originaires de la région demandaient d'y être affectés. Pour reconstituer l'effectif on procédait à des affectations d'office à la fin des stages à l'école de Sens. Les stagiaires étaient rassemblés dans une grande salle. Sur un tableau il y avait la liste des CRS où il y avait des places. Les stagiaires faisaient leur choix dans l'ordre de leur classement. Quant on arrivait aux 50 ou 60 derniers le choix se limitait en général aux CRS de la région parisienne et à la CRS 14. Pour les 30 ou 35 derniers il n'y avait plus que la 14, et c'était l'affectation d'office. Un an plus tard, après le CAP et la titularisation, les affectés d'office demandaient leur mutation pour se rapprocher de leurs familles. Ils l'obtenaient facilement car ils étaient pour la plupart mariés et pères de famille. La 14 se trouvait à nouveau en déficit d'effectif, et on recommençait l'opération de fin de stage à Sens.

J'ai bien connu la CRS 14, et je peux affirmer que, en service d'ordre comme en M.O., son action n'a jamais donné lieu à critique. En effet, si la 14 comptait 25% de gardiens qui ne restaient à l'unité que 12 à 15 mois, les autres (75 %) et les gradés constituaient un noyau stable très solide. Et à cette époque les anciens s'occupaient vraiment des nouveaux. Ils leur disaient ce qu'il fallait faire, et ce qu'il fallait éviter de faire. Et chaque dimanche les anciens, pour la plupart, invitaient un jeune à passer la journée chez eux. Guidés et soutenus par les anciens, les jeunes travaillaient ferme pour réussir le CAP, et soignaient leur comportement afin d'avoir un avis favorable de leurs officiers à leur demande de mutation.

La dissolution a été durement ressentie par les gradés et gardiens. beaucoup étaient à la 14 depuis sa création en 1945. Ils avaient acheté leur maison à Condé ou aux environs. Pour ceux qui ont voulu rester aux CRS le " point de chute " le plus proche était Lille ou Lambersart. Ils ont donc fait 120 km (aller et retour, sans autoroute à l'époque) à chaque prise de service. Les autres ont opté, parfois à contrecœur, pour leur mutation aux CV.

Nouvelle numérotation des C.R.S.

Après la dissolution des CRS 14, 133, 162, 174, il restait 60 compagnies et il a été décidé de les numéroter de 1 à 60. Les CRS qui avaient un numéro inférieur à 60 le conservaient. Les numéros disponibles étaient attribués dans l'ordre des groupements, aux CRS qui devaient changer.

Le Groupement I où le plus haut numéro était 8, et le Groupement II où le plus haut était 32, n'étaient pas concernés. Les 3 premiers numéros disponibles 9, 10 et 13 ont été attribués au Groupement III pour les CRS 102, 111 et 112, les suivants (14, 17 etc.) au Groupement IV et ainsi de suite, les derniers allant au Groupement IX. C'est pourquoi on a maintenant les CRS 9 et 10 au Groupement III, 11 et 12 au Groupement II, 13 au Groupement III, 14 au Groupement IV, 15 et 16 au Groupement II, etc. Les anciens de l'époque dont j'étais, ont eu quelques difficultés à s'y habituer.

Changement d'implantation.

En 1965, la 12 s'installe à Lambersart. C'est sa 4ème implantation.

Une conclusion ?

Je suis arrivé au terme (1965) que je m'étais fixé. Je n'irai pas, bien sûr, jusqu'à prétendre que l'évolution des CRS s'est arrêtée à cette date.

Mais je voudrais, pour terminer, citer quelques chiffres qui pourraient vous étonner :

- ❖ Le nombre d'Officiers : sur l'annuaire de 1952 il y avait moins de 300 noms, sur celui de 1972 plus de 500.
- ❖ Le nombre de Colonels : en 1952, il y avait en tout 8 colonels, dont un seul à l'Etat-Major à Paris et 7 dans les Groupements ; il y avait donc 3 groupements commandés par un CP et aucun CP au tableau d'avancement.
En 1972, avant les intégrations dans le corps des Commissaires, il y avait 25 colonels et 15 CP au tableau d'avancement.
- ❖ L'Etat-Major Régional : en 1951 le Groupement n°2 comptait 9 compagnies. Au siège du Groupement nous étions 4 officiers, le colonel, 1 commandant et 2 OPP.
- ❖ l'effectif des compagnies : en 1961 - 62 une CRS désignée pour un déplacement en Algérie devait partir avec un effectif minimum de 160. La 12, que je commandais alors, aurait pu partir à 12 de plus si les gardiens détachés en permanence au Groupement (MNS, radios, peintures, menuiserie, jardinier) m'avaient été rendus.

- ❖ Comment se faisaient certaines mutations : Je revenais de congés. Nous étions le 2 du mois. En arrivant à ma compagnie, j'ai appris que j'étais muté depuis la veille. Tous Des officiers du Groupement et de la Compagnie connaissaient mon adresse de vacances. Aucun n'avait pensé à me prévenir.

Je m'arrête là. J'ai peut-être été un peu long mais j'espère vous avoir appris des choses que vous ignoriez et vous avoir intéressé.

TABLEAU 1

LES PREMIERES IMPLANTATIONS (1945) REGIONS MILITAIRES ET CRS.

| R.M. | C.R.S. | |
|---------------------------------------|----------------------------------|---|
| PARIS | 1 2 3 4 5 6 | Marly le Roi Versailles Champs sur Marne Lagny Vaucresson Le Vésinet |
| 1er LILLE | 11 12 13 14 15 16 | Lille Lille Lille Condé-sur-l'Escaut Chocques Arras |
| 2 ^{ème} LAON | 21 22 23 | Saint-Quentin Amiens Charleville |
| 3 ^{ème} ROUEN | 31 32 | Rouen Le Havre |
| 4 ^{ème} ANGERS | 41 42 | Tours Nantes |
| 5 ^{ème} ORLEANS | 51 52 | Orléans Sancerre |
| 6 ^{ème} CHALONS SUR MARNE | 61 62 | Reims Troyes |